2007-04332/

Salle de presse

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Communiqué conjoint du ministère de la Culture et des Communications du Québec et de Patrimoine Canadien

Les ministres Frulla et Beauchamp préparent le terrain en vue de la réunion internationale à l'UNESCO sur la diversité des expressions culturelles

Montréal, le 31 août 2004 – Liza Frulla, ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine, et Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications du Québec, ont coprésidé aujourd'hui une rencontre avec des représentants de la société civile afin d'entendre leurs commentaires sur l'avant-projet de Convention internationale sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques de l'UNESCO.

Cette rencontre s'inscrit dans la foulée des efforts déployés en vue de promouvoir et d'appuyer le projet de Convention de l'UNESCO qui sera l'objet de sa prochaine réunion intergouvernementale, du 20 au 25 septembre 2004.

Les ministres Frulla et Beauchamp se sont engagées à travailler en étroite collaboration afin que le directeur général de l'UNESCO soit en mesure de présenter une ébauche de convention et de la faire adopter à la Conférence générale à la fin de septembre 2005. Les ministres et les participants se sont entendus sur le fait que les discussions devraient porter sur l'avant-projet de convention proposé par l'UNESCO en juillet dernier. Ils ont également reconnu la nécessité d'adopter un processus efficace, qui permettra aux États d'adopter la Convention à la Conférence générale de l'UNESCO en 2005.

Le gouvernement du Canada a pour objectif de s'assurer que la Convention établisse des règles claires et donne le droit à tous les pays d'adopter des politiques qui visent à promouvoir les contenus culturels, tout en assurant une articulation convenable entre cette convention et le système commercial international.

« On ne peut promouvoir la culture sans tenir compte des artistes et des créateurs qui en sont l'origine. Il importe que ceux-ci demeurent au cœur même de nos efforts, de nos programmes et de nos politiques. Ce genre de discussions aujourd'hui nous permet d'élargir le consensus en tenant compte des préoccupations du milieu culturel », de déclarer la ministre Frulla.

La ministre Beauchamp a rappelé que « l'objectif est d'obtenir une convention efficace à la fin de 2005. En ce sens, l'avant-projet de l'UNESCO constitue une base de discussion qu'il faut enrichir en concertation avec la société civile. La rencontre d'aujourd'hui avec les représentants de nos milieux culturels apporte un éclairage essentiel et contribue à faire avancer une cause que nous partageons, celle d'assurer le droit des États de soutenir les expressions culturelles et d'appuyer nos créateurs ».

Le Canada et le Québec ont clairement affirmé leur intention de travailler en étroite collaboration avec la société civile afin que leurs objectifs soient pris en compte lors des discussions intergouvernementales.

English version

Sources :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications
Tél. : (418) 380-2310

Donald Boulanger
Attaché de presse
Cabinet de la ministre du Patrimoine canadien
Tél. : (819) 997-7788

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007